Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
N° 2026-04-29
ID : 022-212200471-20260401-2026_04_29-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

COMMUNE DE CORLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CORLAY

SÉANCE DU JEUDI 01 AVRIL 2026

19 HEURES 30

Présents : Monsieur ALLAIN, Maire, Madame COURTOT, Monsieur TRENDA, Madame GANNE, Messieurs BURLOT, LE LAY, LE BRIS, Mesdames LE CHEVILLIER, AMBROIS, RAOULT, LE SEYEC, Messieurs BERVILLE, MARIE, Madame LARVOR et Monsieur TALBI.

Secrétaire de séance : Mylène COURTOT.

Date d'envoi de convocation : le 26 mars 2026.

Objet : Dépenses d'investissement : remplacement du chauffe-eau d'un logement de l'immeuble Fraboulet

Le chauffe-eau du logement du rez-de-chaussée de l'immeuble Fraboulet est à remplacer. Il est proposé de retenir le devis de Calvez pour 343,66 € HT, soit 412,39 € TTC (opération 10066, compte 2132).

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- DECIDE d'effectuer les travaux susdits,
- RETIENT le devis proposé,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis précité.

Pour extrait conforme à la délibération
en date du 1er avril 2026.
Le Maire, Olivier ALLAIN.

Transmis à la Préfecture
Le 18 mai 2026
Certifié par M. le Maire.